



La première Charte Recyclage Verre Plat vient d'être signée

Les industriels du verre plat viennent de signer une charte par laquelle ils s'engagent dans une action de long terme visant à mettre en place une économie circulaire pour le verre plat contenu dans les déchets du bâtiment en s'appuyant sur la recyclabilité naturelle et infinie du verre. Elle précise leurs objectifs et priorités d'action pour organiser et déployer la collecte des menuiseries et des vitrages, séparer le verre, le traiter et le recycler.

La collecte et le recyclage du verre doivent permettre d'une part de valoriser les ressources naturelles présentes dans les déchets et d'autre part de réduire les quantités de déchets du bâtiment mis en décharge.

Pourquoi recycler ?

Les déchets du bâtiment représentent plus de 250 millions de tonnes par an, issus de la construction, de la démolition et de la rénovation. Ils sont encore majoritairement traités dans des centres de stockage. Or, **nos capacités de stockage sont en diminution constante**. Il est grand temps d'adopter une attitude plus constructive et de faire de ces déchets une ressource en les recyclant.



Dans le cas du verre, qui est totalement inerte, l'enfouissement reste possible. Mais agir de la sorte, c'est gaspiller les ressources naturelles qu'il contient car **le verre est un matériau doté d'une recyclabilité naturelle et infinie**. A noter, les menuiseries en fin de vie sont constituées d'une grande majorité de matériaux recyclables, dont le verre.

Préférer le recyclage du verre plat, c'est aussi **diminuer la consommation d'énergie** lors de la fabrication et **limiter les impacts sur le changement climatique** en réduisant les émissions de CO₂ : une tonne de verre plat recyclé permet d'éviter le rejet de 300 kg de CO₂.

Une volonté de long terme affirmée en commun



La Charte recyclage Verre Plat réunit les deux grands fabricants de verre plat sur le territoire français, **Saint-Gobain Glass France** représenté par son Directeur Général Samir Bou Obeid, **AGC France** représenté par son Directeur Général Guy Lecocq, et la **Chambre Syndicale des Fabricants de Verre Plat (CSFVP)**, représentée par son Délégué Général, Jacques Bordat.

Ensemble, ils s'engagent pour organiser et déployer une action de long terme visant à recycler le verre issu des déchets du bâtiment, et plus généralement à créer et développer des filières de collecte et de valorisation, au travers de partenariats.

Concrètement, cela suppose de collecter les menuiseries et les vitrages lors des opérations de démolition, de rénovation ou de construction, puis de séparer le verre, le traiter et le recycler, afin **d'inscrire pleinement le verre plat dans un processus d'économie circulaire.**

Les signataires de la Charte recyclage Verre Plat s'engagent à promouvoir la collecte et le recyclage du verre plat issu des déchets du bâtiment et à mobiliser autour de cet objectif toutes les parties prenantes pouvant jouer un rôle actif ou de soutien. De plus, ils feront un point annuel sur la mise en œuvre des différents programmes et des actions de promotion engagées.

Principaux objectifs de la charte

- Participer au travers de partenariats au développement de la collecte et du recyclage du verre présent dans les déchets du bâtiment
- Promouvoir la collecte et le recyclage par des actions de communication ciblées
- Participer à la sensibilisation et à la formation des différents acteurs et parties prenantes
- Favoriser l'innovation au travers de nouvelles initiatives et partenariats
- Développer l'éco-conception des produits afin de limiter, dès la conception, les déchets et d'optimiser par leur conception leur recyclage en fin de vie

Sur le terrain, des initiatives innovantes et complémentaires participent à cette démarche

La Charte recyclage Verre Plat s'inscrit dans le prolongement et la logique des différentes initiatives et expérimentations existantes dans la filière comme :

- **La collecte des menuiseries complètes**

Mis en œuvre par Lapeyre, Paprec et Saint-Gobain Glass, ce projet vise à récupérer, dans les magasins Lapeyre, chez des menuisiers ou sur des chantiers, les vieilles fenêtres issues de la rénovation. Ces fenêtres sont ensuite traitées par Paprec pour valoriser les différents matériaux (verre, bois, PVC, alu, etc.).

- **Le démontage et la collecte directement sur le chantier**

Mis en œuvre par AGC dans le cadre d'un partenariat regroupant plusieurs acteurs (GTM Bâtiment, Veka, Veolia), ce projet, baptisé Revalo, vise à organiser la collecte des déchets au niveau d'un chantier afin de valoriser les matériaux issus des fenêtres PVC.

Le texte de la charte est disponible sur le site de la Fédération des Industries du Verre.

<http://www.fedeverre.fr>

Service de presse FP&A :

Frédérique PUSEY / Adeline VALLET

01.30.09.67.04 / 06.68.41.56.56

adeline@fpa.fr